Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260928-2026_05_AFR-DE

République Française
Département MORBIHAN
Association Foncière de Remembrement

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFR

Séance du 28/09/2026

Nombre de membres		
Afféren ts	Présent s	Qui ont pris part au vote
12	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE
Le :
Et Publication ou notification du :

L'an 2026, le 28 septembre 2026 à 11h00, les Membres du bureau de l'ASSOCIATION FONCIERE DE LIGNOL, se sont réunis à la MAIRIE DE LIGNOL, sous la présidence de Monsieur SIMON Joël, Président en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres par écrit le 21 septembre 2026.

Présents : SIMON Joël, BOUKANDJA Laurent, LE BAIL Michel, LE POULICHET Patrick, LE TENNIER Guénaëlle, LE BOUGUENEC Fernand, LE PARC Jean-Claude,

Absents ayant donné procuration

Absents : LE GAL Jean-Jacques, SIMON Yoann, STEPHAN Guillaume, FOUILLE Edith, LE YAOUANQ Christophe

A été nommée secrétaire : LE POULICHET Patrick

2026-05 – Budget AFR - Décision modificative n°1 - 2026

Monsieur le Président, Joël Simon informe les membres du bureau qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres de la section de fonctionnement et d'investissement du budget de l'AFR afin de pouvoir passer certaines écritures comptables :

Section de fonctionnement - Dépenses

CHAPITRE	COMPTE	INTITULE	BP 2026	DM N°1	BP 2026 + DM N°1
011	60632	Fournitures de petit équipement	300,00 €	- 115,00 €	185,00 €
65	65818	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	0,00 €	+ 115,00 €	115,00 €
042	6752	Opération d'ordre	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260928-2026_05_AFR-DE

Section de fonctionnement - Recettes

CHAPITRE	COMPTE	INTITULE	BP 2026	DM N°1	BP 2026 + DM N°1
75	75888	Autres produits divers de gestion courante	850,00 €	1 000,00 €	1850,00 €
77	7751	Produit de cession	1 000,00 €	- 1 000,00 €	0,00 €
77	7752	Produit de cession	0,00 €	+ 1 000,00 €	1 000,00 €

Section d'investissement - Recettes

CHAPITRE	COMPTE	INTITULE	BP 2026	DM N°1	BP 2026 + DM N°1
040	2111	Opération d'ordre	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

Le Conseil d'administration de l'Association Foncière et de Remembrement, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'adopter la décision budgétaire modificative n°1 du budget AFR pour l'exercice 2026 afin d'ajuster les crédits au niveau des sections d'investissement et de fonctionnement conformément au tableau présenté ci-dessus, avec un suréquilibre en section d'investissement

- **AUTORISE** Monsieur le Président de l'AFR à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°1 du budget AFR pour l'exercice 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
En mairie, le 29/09/2026

Le Président
Joël SIMON

ASSOCIATION FONCIÈRE
DE LIGNOL